

Nature et conditions de la croissance de l'entreprise algérienne: de crédit en boni

Ahmed TOUIL¹

ملخص:

نظريا تعمل المؤسسة الجزائرية في أحسن الظروف لتنمو حتى تساهم في تنويع الاقتصاد الوطني المبرمج والتمني من طرف الحكومات المتتالية عن طرق تكثيف سيولة القروض العمومي. ودراسة الظروف الحقيقية بدءا من تواريخ تطبيق قواعد برنامج التعديل الهيكلي وعن وساطة مؤشرات اقتصادية ومالية تؤكد أن المؤسسة تعاني من العوائق أكثر من المزايا المخولة لها حتى -عوض أن تكون محرك لتحقيق الأرباح عن طريق بيع سلع وخدمات - أصبحت موظفة في امتصاص القروض والواردات الخارجية. الكلمات المفتاحية: مؤسسة - نمو - قرض عمومي - قيمة مضافة - فعالية.

Abstract:

Algerian firm is theoretically placed in ideal conditions to grow, to expanse and to partciple to the diversification of the national economy which is programmed and wished by the successive governments thorough an abundant public credit flux. Despite this fact the real conditions analysis, since the years of application of adjustment structural program rules and thorough macro economic and financial indicators, shown that this firm is fixed in an unusual and limited role as to consume credit and importations. And at all it does not reach its natural function like realize net income and sell goods and services.

Keywords:

firm, growth, public credit, value added, efficiency.

Résumé:

l'entreprise algérienne est théoriquement mise dans des conditions idéales pour croitre, se développer et participer à la diversification de l'économie nationale tant programmée, prônée voire souhaitée par les gouvernements successifs, en particulier au moyen d'un flux de crédits public abondant. Or l'analyse des conditions réelles de son évolution à travers de macros indicatrices économiques et financières, à partir des dates de l'application des règles du P.A.S, révèle par contre que cette entreprise est cantonnée dans un rôle d'absorption de crédits et de produits importés. C'est une entreprise non "libéralisée" pour accomplir le rôle qui est, par définition, le sien à savoir un moteur de réalisation de bénéfice par la production de biens et services.

Mots-clés : entreprise, croissance, crédit public, V.A, efficience.

(JEL) Classification:

¹ - Docteur en sciences économiques, Faculté des sciences économiques et de gestion, Université de Tlemcen, Algérie.

Introduction.

En elle-même la croissance de l'entreprise est de type juridico- financier (modification du capital) dont l'effet direct est de nature économique. Elle se traduit par un projet à l'objectif de saisir les opportunités de marché¹ : rénovation ou acquisition de l'équipement (nouveau), extension et/ou innovation dans la production, ... La réalisation dudit projet, est bien entendu, consiste en une production de biens et/ou de services. Aussi la croissance de l'entreprise (J. Lesourne 1967) résulte-t-elle de l'augmentation de son capital par recours à deux sources de financement possibles ou interne ou externe. Ces possibilités offrent différents types d'opération de modification à la hausse du capital.

Cette dernière s'opère donc selon des modalités de financement. Ces financements peuvent être de type :

- autofinancement qui consiste en un prélèvement opéré sur une partie du bénéfice, non distribué aux associés, et constituant ainsi un investissement nouveau ;
- appel aux associés qui peuvent soit effectuer un apport nouveau, ou renoncer à leur quote-part (dividendes) du bénéfice, et augmenter ainsi le nombre ou simplement la valeur de leurs actions,
- ouverture du capital et appel à de nouveaux associés,
- appel à emprunt bancaire,
- ou encore acquisition, fusion avec d'autre(s) entreprise(s).

Pour déterminer le choix optimal ou mode de financement le plus efficace l'entreprise effectue son calcul économique habituel.

C'est par rapport à cette notion de croissance- ou augmentation du capital- des entreprises que nous nous intéressons aux entreprises algériennes. Remarquons que par ailleurs la croissance des entreprises peut être sous entendue comme l'augmentation du nombre (ou population) des entreprises au fil du temps dans une économie donnée. Et pour éviter la confusion singularisons quand il s'agit en l'occurrence de la croissance du capital entreprise.

Et partant pour qu'il y ait croissance de l'entreprise il faut donc que des conditions soient réunies à savoir entre autres:

- une entreprise bénéficiaire,
- un système bancaire et financier jouant pleinement son rôle c'est-à-dire tout aussi bien enclin au crédit économique qu'à l'exigence de son remboursement,
- des opportunités d'investissements porteurs, ou d'innovation créatrice, de production,
- un projet d'investissement plausible et faisable...

Ainsi, dans le cadre de cette analyse, nous nous limiterons à évoquer les conditions dans lesquelles peuvent intervenir les éventualités de croissance de l'entreprise plutôt que d'examiner la croissance entreprise en elle-même.

De telles conditions permettent d'examiner les opportunités d'apparition et de développement de l'entrepreneuriat et autre start-up prônés, par les pouvoirs publics, dans le cadre de l'objectif diversification des activités (hors hydrocarbures) de l'économie algérienne.

Pour cela appréhendons la nature et les contraintes de l'évolution de l'entreprise algérienne en général et de celle privée en particulier. Signalons de prime abord que, à

¹: transformer les opportunités de marché en industries (M. Aoki) c'est-à-dire en activités à haute productivité ou haut rendement du capital ; sachant que dans sa définition première une industrie est l'art (et /ou la machine) permettant de multiplier la production.

ses titres de bastion de la promotion économique et sociale de l'individu et de la société, l'entreprise a toujours constitué le leitmotiv du discours politique et le fondement de l'élaboration de la politique économique du pays depuis l'indépendance. Elle ne cesse donc d'être le centre des multiples motifs et des préoccupations les plus diverses de divers acteurs. Mais examinons brièvement ce qu'est l'entreprise pour ensuite soulever sa nature et les conditions de sa croissance dans le contexte économique algérien.

1. De l'entreprise.

De par sa définition universelle l'entreprise est une structure organisée, de manière hiérarchique¹ avec un centre de commandement. Et de par sa pratique en tant qu'entité d'internalisation d'activités économiques², elle demeure une concrétisation d'un projet - mûrement pensé - de rentabilité financière. Une réalisation qui va s'opérer au détour d'une combinaison technique efficiente³. Cette organisation s'insère ainsi dans le tissu économique et industriel pays. Sa création suppose en fait l'existence d'opportunités de production et de vente. En tant que telle elle devient :

1.1- marché d'emploi ou espace d'entrées et de sorties de talents (Weinstein et Coriat 1991) et de compétences impliquées dans la direction ou l'exécution des opérations de son fonctionnement.

a) C'est aussi un centre de formation et d'apprentissage qui permet à ses employés soit d'acquérir une expérience et donc valider leur connaissance, soit de se recycler et donc de s'adapter aux nouveaux processus de production. Sa croissance peut ainsi se traduire par de l'emploi de la main d'œuvre et inversement sa contraction en évacue.

b) elle est un point-centre de réseaux de contrats qui se nouent et se dénouent à mesure que l'entreprise vit, grandit ou au contraire se réduit, entraînant par là même des possibilités d'apparition de litiges, de conflits de relations de travail et sociaux... qui peuvent freiner l'engagement, et donc agir intensément sur le risque entrepreneur.

Elle est donc un lieu de tensions économiques et sociales et par conséquent inductrice et provocatrice même de promulgation de lois et législations, voire de politique et politique économique aux fins de réguler les conflits provoqués.

1.2- lieu de production : ou de transformation de matières premières ou entrants en produits. La production est une opération qui nécessite en particulier un capital technique performant lequel est sans cesse renouvelé par rapport à l'évolution technologique et par rapport aux besoins de compétitivité.

En ce sens l'entreprise est espace de:

a) création, accumulation et contribution à la croissance de la richesse globale par la mise à disponibilité du marché de biens économiques et de services ;

c) innovation et de technologies et donc source de progrès technique et expression des talents et validation des diplômes par le travail.

3-source de revenus rémunérant les facteurs de production ou distribution de salaires, profit, dividendes, impôt, revenus financiers / intérêts obtenus grâce à la réalisation (vente) de sa production. Et par conséquent la vie, voire la survie et la croissance, d'une entreprise dépend des charges et des frais qu'elle s'oblige à consentir.

4-source d'animation du marché des biens et services, ainsi que financier par la demande d'inputs et par l'offre, souvent massive, d'outputs ou l'émission d'actions et

¹ Conférer Fayol (commandement et décision).

² Conférer R. Coase & O. Williamson (incertitude et coûts de transactions).

³ Conférer ouvrages de microéconomie en particulier notion de taux marginal de substitution technique.

de titres. L'existence de l'entreprise accélère la densification, par l'établissement de réseaux, des échanges économiques, commerciaux et financiers.

En fait l'entreprise est un potentiel (somme de ressources) humain, économique et financier à la fois fort, qui peut croître, et fragile menacé de disparition à tout moment. Le contexte dans lequel évolue l'entreprise renferme des facteurs ou contraignants, tels impôt et bureaucratie, ou avantageux tels accès facile au crédit, exonération, subventions et aides, disponibilité de main d'oeuvre ...

Et à ces titres l'entreprise et sa croissance deviennent objets d'enjeux de tout bord en particulier économique (terrain d'investissements) et politique (exercice de pouvoir et pression de partis). C'est ainsi que ces dernières décennies en Algérie l'entreprise, par incitation à l'entrepreneuriat, est devenue la cible des formulations et élaborations de divers programmes et dispositifs de sa promotion initiés par les pouvoirs publics, d'une part, et objet convoité par les chômeurs aspirant à un mieux-être, d'autre part. C'est soumis à ce double enjeu que l'entrepreneuriat se développe.

2. L'entrepreneuriat.

Le développement de l'entrepreneuriat, en tant que solution à la léthargie et aux errements de l'économie nationale, d'un côté, et à la résorption du chômage, d'un autre, est initié dès la période P.A.S., et même antérieurement (ANGEM) sur la base du microcrédit. Il est ensuite très privilégié dans le cadre de la politique économique pour en constituer le fer de lance du plan du renouveau économique prôné à partir de l'an 2000.

Mais comment et selon quel type a évolué l'entreprise, et dans quelle activité économique s'inscrit-elle le plus? Toutes les données statistiques et économiques nationales font ressortir que l'entreprise algérienne est de type "très petite entreprise" activant dans les secteurs des services et de commerce.

2.1 Le type majeur d'entreprises.

En effet la quasi-totalité, plus de 97%, des entreprises sont de très petites entreprises avec moins de 10 travailleurs. C'est à ce type d'entreprise que revient la lourde tâche de diversification de l'économie nationale et la consolidation et la durabilité de la croissance de la Valeur Ajoutée ! Sur 1.022.600 entreprises¹, 993.170 sont de très petites entreprises et 26.280 sont de petites entreprises dont les effectifs employés varient entre 10 et 50 travailleurs. Par rapport au recensement économique de 2011 le nombre d'entreprises – très petites et petites- n'a pas beaucoup évolué puisqu'il passe de 934.000 à 993.000 soit une croissance nominale de 59.000 unités ou soit un taux de croissance pluriannuel (sur sept années) d'environ 6%.

Grosso modo sous sa forme juridique la structure du nombre (173.334) de personnes morales créées entre 2000 et 2016, a évolué comme suit :

¹ Ministère de l'industrie et des mines "bulletin de l'information statistique" n°30/édition mai 2017

Tableau n° 2 : personnes morales

Forme juridique	nombre	Pourcentage%	Activités dominantes
EURL	49.724	28.6	Services, commerce, BTP
SARL	87.833	50.6	
SNC	15.169	08.8	
SPA	3.314	02.0	
EAC	3.423	02.0	
Cooperatives Artisanales	8.208	04.7	
Autres anonyme, en commandite simple ..	5.663	03.3	
TOTAL	173.334	100.0	

Source : ONS

Parmi ce dernier ensemble le nombre d'entreprises publiques nationales, entre EPIC & EPE¹, ne dépasse pas les 3.784 et l'entreprise étrangère atteint le nombre de 542 unités soit un reste de 169.000 constituant les unités privées nationales.

Le ministère de l'industrie, à fin 2016, dénombre un cumul (entre anciennes et nouvellement créées) d'un peu plus de 575.900 personnes morales relevant du secteur juridique privé. C'est cet ensemble, plus que le reste, qui est appelé à faire croître – ou à ouvrir- son capital et donc à procéder à la croissance entreprise.

La répartition par activités économiques de ce type d'entreprises –morales privées- se présente comme suit² : -agriculture : 6130 (1%) ; -industrie minière : 2.767 (0.5%) ; - BTPH : 174.848 (30%) ; - industrie manufacturière : 89.597 (15.5%) et les services : 302.564 (52%).

Autrement dit l'entreprise structurante (industrie manufacturière) de l'économie nationale occupe le troisième rang, loin derrière les services et les BTP.

A une échelle *infra* économique -celle de wilaya- la configuration de la création d'entreprises n'est pas moins différente de celle nationale. En effet les projets aidés agréés sont des projets avec au maximum, la majorité des cas, trois travailleurs. Ils forment donc de la très petite entreprise. En outre ils s'insèrent dans des activités économiques type standard Algérie c'est-à-dire commerce, BTP, services et où l'entreprise industrielle n'occupe que l'avant dernier rang.

¹ EPIC = établissement publique à caractère industriel et commercial ; EPE = entreprise publique économique.

² *ibidem*

Tableau n°3 : activités aidées agréées échelle wilaya

Activité économique	nombre	Pourcentage %
Agriculture, Pêche,	896	10
Industrie artisanale	1.270	15
BTP	1.160	14
Hydraulique	68	1
Transport	1.599	19
Industrie	525	6
services maintenance	3.005	35
Total	8.523	100

Source : laboratoire POIDEX Mostaganem

Cependant ce cumul net se déduit à partir d'un taux de disparition d'entreprises qui est important. En effet pour les seules années 2015 et 2016 comment a varié le nombre et quel est le taux de disparition ? Notre référence révèle que les entreprises cessent d'exister de manière importante à savoir que "Les PME de type personnes morales ayant été radiées durant l'année 2016, sont au nombre de 11.686. Ce nombre est visiblement en hausse par rapport aux 7.956 disparitions enregistrées à la fin de l'année 2015."(B.I.S). Et donc ce n'est pas fortuit que chaque année disparaisse un nombre important d'entreprises.

Et au niveau des seules industries manufacturières la disparition a concerné 968 entreprises types personnes morales pour l'année 2015 et 1.440 pour l'année 2016.

Au niveau du total général 7.956 entreprises ont cessé d'exister en 2015 et 11.686 pour 2016 soit une progression de la mortalité entreprises pour ces deux seules années de 3.730 entreprises. Alors que ces deux mêmes années ont vu naître respectivement 9.566 entreprises types personnes morales et 5.523 soit des soldes respectifs de +1610 et -6163. Le taux de disparition en 2015 est de $7.956/155.963=5\%$ et en l'année 2016 il atteint 7%.

2.2 La contribution de l'entreprise à l'économique.

De manière générale la contribution de la multiplication des entreprises à la croissance de l'économie nationale peut se constater à travers l'évolution du P.I.B. En effet ce dernier peut être étudié selon trois variantes : un PIB général, un PIB hors hydrocarbures et un PIB hors hydrocarbures et hors services. Déstructuré le PIB devient la somme des valeurs ajoutées (V.A) sectorielles ou de branches ou d'activités économiques particulières.

A noter que la valeur ajoutée n'est rien d'autre que la création nette de l'entreprise. Son emploi sert à rémunérer les facteurs de production. Aussi est-elle l'indicateur révélateur de la capacité de l'entreprise à se maintenir et à pouvoir croître. En outre le ratio valeur ajoutée/production peut être mesure de l'efficacité aussi bien technique que financière des moyens mis en œuvre à la production puisqu'il indique le nombre d'unités de valeur ajoutée obtenu par unité de production réalisée.

D'un point de vue macroéconomique de 2001 à 2016 la valeur ajoutée du secteur privé, malgré la multiplication des unités de production durant cette période, n'a pratiquement pas varié en termes de contribution à la valeur ajoutée nationale. En effet en termes de pourcentage de la valeur ajoutée totale la valeur ajoutée privée représente

une moyenne sur deux décennies de 57% ; laquelle moyenne déstructurée devient, pour les dates ci-dessous indiquées, stagnante à deux niveaux selon deux périodes (2001/2011 & 2012/2016) comme suit :

Tableau n°4 : grandeur des V.A.

Année Valeur Ajoutée (10 ⁹ DA)	2001	2005	2011	2015	2016
V.A totale nationale	3.452	6.436	11.356	12.430	13.070
V.A Secteur privé en valeur	1.643	2.749	5.483	8.310	8.850
Privée en % de VA totale	47.6	42.7	48.3	67.0	67.7

Source ONS : *comptes économiques*

Ainsi avant 2011 la contribution est d'environ 47% en moyenne et au-delà de cette date elle atteint les 67% ; d'où un saut plus ou moins important dû certainement à la multiplication du nombre d'entreprises (plus de 169.000 unités ont vu le jour durant cette période) et non à une quelconque croissance du rendement du capital ou de la productivité du travail. Cette constatation du faible rendement du capital employé, ou sa stagnation¹ -voire baisse dans le temps, est corroborée par les enquêtes ONS. En effet selon l'enquête opinions ONS/2013² les chefs d'entreprises privées (89% des enquêtés) déclarent être confrontés à de la "vétusté de l'équipement" qui a entraîné par ailleurs des pannes et donc des arrêts de travail (variant de 15 à 30 jours notamment pour les ISMMEE et les industries agroalimentaire)³. Ce qui prouve qu'effectivement la machine-outil ne fait pas objet des importations malgré que celles-ci se composent, entre autres, de "biens d'équipement" en hausse. Autrement dit l'entreprise produit avec de l'équipement technologiquement très dépassé qui impacte par ailleurs négativement la qualité du produit ; et par conséquent cela signifie par là que l'entreprise trouve des difficultés à écouler sa production qui ne peut concurrencer les importations.

La valeur ajoutée est un indicateur très capital dans la mesure où elle permet de révéler le degré de recouvrement des frais de gestion selon les activités économiques. En considérant 2001, 2005, 2011 et 2015 comme années de référence les indicateurs sélectionnés pour certaines activités économiques ont évolué comme suit :

¹ Enquête sur la situation et les perspectives dans l'industrie au "deuxième trimestre 2016" enquête d'opinion n°757 /ONS.

² Enquête sur la situation et les perspectives dans l'industrie au "deuxième trimestre 2013" enquête d'opinion n°646 /ONS.

³ Selon lectures des deux enquêtes opinions citées.

Tableaux n° 5 : évolution VA par activités et par année référence.
année 2001 :10⁹ DA

Agrégat Activité économique	Production brute	Consommation intermédiaire	Valeur ajoutée	RATIO VA/PB %
ISMMEE	6	3	3	50
AGROALIMENTAIRE	280	200	75	27
TEXTILES	31	23	8	26
BOIS , PAPIERS	11	6	5	45
TOTAL INDUSTRIE	860	490	370	43
BTP +transport +commerce	1.390	454	936	67
Total secteur privé	2.486	843	1.643	66
Total national	5.234	1.782	3.452	66

Source :ONS comptes de production
année2005 :10⁹ DA

Agrégat Activité économique	Production brute	Consommation intermédiaire	Valeur ajoutée	RATIO VA/PB %
ISMMEE	9,2	4,8	4,3	47
AGROALIMENTAIRE	400	300	110	28
TEXTILES	39	28	11	28
BOIS , PAPIERS	14	8	6.6	47
TOTAL INDUSTRIE	1230	668	562	46
BTP +transport + commerce	2116	619	1497	71
Total secteur privé	3940	1191	2750	70
Total national	8870	2437	6436	73

Source :ONS comptes de production

ANN2E 2011 :10⁹ DA

Agrégat Activité économique	Production brute	Consommation intermédiaire	Valeur ajoutée	RATIO VA/PB %
ISMMEE	15	8	7	47
AGROALIMENTAIRE	680	480	200	29
TEXTILES	40	28	12	30
BOIS , PAPIERS	16,5	8,5	8	48
TOTAL INDUSTRIE	2.950	1.560	1.390	47
BTP +transport + commerce	4.977	1.645	3.332	67
Total secteur privé	8.161	2.678	5.483	67
Total national	16.072	4.716	11.356	71

Source :ONS comptes de production

ANN2E 2015 :10⁹ DA

Agrégat Activité économique	Production brute	Consommation intermédiaire	Valeur ajoutée	RATIO VA/PB
ISMMEE	17	8.6	8.4	50
AGROALIMENTAIRE	960	660	300	30
TEXTILES	43	30	13	30
BOIS , PAPIERS	20	10	10	50
TOTAL INDUSTRIE	4.320	2.330	1.200	28
BTP+transport +commerce	7.700	2.658	5.042	65
Total secteur privé	12.460	4.152	8.308	67
Total national	19.400	6.940	12.460	64

Source : ONS comptes de production.

Dans le secteur industrie, année 2011, la V.A représente environ 57% de la production brute (860 milliards DA/ 1500 milliards DA) tandis que pour l'ensemble des entreprises le ratio est de 65% (4600/7100). Ce qui semble élevé mais cache bien des contrastes puisque pour certaines activités telles papier, cuir, transport ou autre le taux avoisine ou se situe en bas des 40%.

Sachant que la V.A est la somme des rémunérations des facteurs de production, dont un coût de main d'œuvre (ou salaires =w) élevé (voire opinions des chefs d'entreprises B.I.S.), il s'en déduit que le reste soit le profit π ou la rémunération du capital (i) et du risque entrepreneur (σ) est faible. Ce qui, par ailleurs, n'incite guère à entreprendre.

En effet $V.A = w + (i + \sigma)$ tel que si $w \rightarrow V.A$ alors $i + \sigma \rightarrow 0$.

Ainsi depuis 2001 le ratio VA/PB a varié très faiblement. Il est resté quasi constant dénotant une absence de gains de productivité ou à la limite même pas une augmentation de celle-ci. Et par conséquent, comme la productivité du travail (Y/L) dépend du capital mis en œuvre (K/L), l'entreprise continue à se développer dans les secteurs à intensité capitaliste très faible (K/L) ou utilisant peu de capital. Cependant pour toute l'industrie ce ratio chute au bout de la quinzième année pour égaler les 28% signifiant que la V.A ne représente plus que le tiers de la production ce qui traduit par ailleurs que la rémunération des facteurs de la production diminue en fin de période après avoir stagné la majeure partie du temps.

Autrement dit l'entreprise n'est plus rémunératrice des investissements consentis (K, L) et cela est dû en partie aux graves difficultés et effet d'éviction tels que évoqués par les entrepreneurs eux-mêmes (B.I.S 2017). Aussi est-il nécessaire de réexaminer et de reformuler fondamentalement la politique de promotion de l'entreprise en particulier et la politique économique en général. A cette fin les objectifs devraient être non des pipelines externalisant la recette de la fiscalité pétrolière, la destinant ainsi aux seules importations, mais bien des canaux l'internalisant au profit de l'économie nationale et de la société en termes d'investissements structurants. Primordialement ces derniers contribueraient à l'installation des infrastructures socioéconomiques, notamment le développement intensif du transport public, secteur favorisant la croissance de la productivité du travail¹ et du rendement du capital. C'est là une des conditions incontournables pour la mise en place et "la promotion d'entreprises durables"².

¹ Prokopenko "gérer la productivité" BIT /Genève 1990.

² B.I.T "la promotion d'entreprises durables" rapport IV conférence internationale du travail Genève 2007.

2.3 Difficultés et contraintes d'évolution.

D'après les enquêtes opinions (ONS), et selon le bulletin statistique cité en référence du ministère industrie, les difficultés de l'évolution de l'entreprise, et donc de sa croissance, sont le résultat de divers facteurs.

a- L'ensemble des entreprises privées, à l'exception de celles grandes plus de 250 employés, les commandes connaissent une baisse assez significative "sur toutes les branches d'activité" ; alors que ce même ensemble éprouve des difficultés à honorer "la demande qui lui est adressée". En effet plus des 36% (2016) et 38% (2015) des commandes restent insatisfaites et particulièrement 46% des commandes concernant les ISMMEE et ce :

-malgré un taux d'utilisation des capacités croissant dépassant les 78% en particulier pour la très petite entreprise ;

- et ne souffrant aucune difficulté d'approvisionnement en inputs lequel est assuré à 100%¹.

La faillite à ce niveau peut être due à un manque d'investissement ou simplement à un désinvestissement (exemple déclassement d'équipement non renouvelé).

b- les difficultés qualifiées des "plus graves", selon les opinions chefs entreprises, rencontrées par l'ensemble des entreprises se rapportent notamment à une fiscalité très pesante, un taux d'intérêt élevé, une bureaucratie et concurrence déloyale en plus du coût de la main-d'œuvre et des charges locatives -ou un coût fixe de fonctionnement qui est la somme des charges de gestion- très élevés.

c- En outre l'équipement importé et mis à disposition de l'entreprise, voire création d'entreprise, ne constitue, en partie, nullement de la machine-outil, ou machine de fabrication et de transformation de produits bruts ou semi-finis, mais tout juste des biens intermédiaires utiles au transport et à la construction de bâtiments. En effet selon le B.I.S 2017, ministère de l'industrie, il est entendu par :

- "biens d'équipements qui représentent une part de (30,89%) des importations, sont constitués essentiellement, de véhicules de transport de personnes et de marchandises, des turboréacteurs et turbopropulseurs et des appareils électriques pour la téléphonie;" et

- "biens destinés au fonctionnement de l'outil de production : il s'agit surtout, des huiles de pétrole, des matériaux de construction (barres en fer ou en acier, tubes et tuyaux, bois, etc.)".

Autrement dit tout ce qui est importé, comme biens d'équipement et biens destinés à l'outil de production, sert tout juste et à la limite, à faire fonctionner la machine outil existante. Une machine qui s'avère être "vétuste" et donc ancienne, qui nécessite à être renouvelée. Or les importations, selon leur teneur, ne servent guère à équiper l'entreprise pour qu'elle puisse fabriquer un produit et encore moins à en produire un nouveau ; et ainsi *quid* de la diversification des activités économiques ? Celles-ci, étant données la structure et l'évolution des importations, se résument, pour l'essentiel, en l'activité travaux bâtiment ; et par conséquent entraînent la multiplication et la prolifération des entreprises en BTP.

Si bien que, en termes de valeur, la structure des biens d'équipements importés, chaque année et, pour les années de références, apparaît comme indiqué dans le tableau n° 6 Structure des importations.

¹ Conférer B.I.S cité plus haut.

C'est là autant de facteurs contraignants qui entravent la gestion et constituent autant de freins à la croissance de l'entreprise par effet d'alourdissement des charges.

Tableau n° 6 Structure des importations : 10⁹ dollars us.

Année structure	2001	2005	2007	2011	2015	2016
Biens destinés à outil de production	2.5	4.3	08.0	11.5	16	14
Biens d'équipement	2.8	7.0	09.0	13.0	18	16
TOTAL	5.3	11.3	17.0	24.5	34.0	30.0
Croissance annuelle %						
Biens destinés à outil production	/	72	86	167	39	-13
Biens équipements	/	150	29	86	38	-11
Total	/	113	50	117	39	-12
Total croissance générale 2016/2001	/					466

Source BIS ministère Industrie (2017) ; ONS rétrospective 1962/2011 chap.10

2.4 la couverture des coûts des facteurs ou ratio VA/capitaux engagés.

A partir de l'hypothèse que les capitaux engagés représentent le cumul des crédits accordés à l'économie essayons d'examiner, en termes de tendances seulement dans ce cas, combien d'unités de VA sont obtenues à partir d'une unité de crédits engagés ; en supposant en outre que ces crédits sont destinés à couvrir et les frais de fonctionnement (salaires et autres frais de gestion) et les frais d'équipement (amortissements du capital en vue du remplacement de celui vétuste). Situons nous en plus à une date *ab ovo* soit ici 2001, date à partir de laquelle s'accélère le développement de la population des entreprises.

Ainsi tout dinar engagé non couvert par la VA représenterait une dette du secteur économique à l'égard de la banque publique.

Notons – en observant le tableau n° 7 (Efficience économique globale)- qu'il est bien curieux de constater que lorsque la VA hydrocarbures augmente le PIBh est relativement bas. Il représente presque la moitié de la VA hydrocarbures (voire année 2014, 2012, 2010, 2002). Et inversement lorsque cette dernière fléchit le PIBh augmente de manière importante (voire par exemple année 2013, 2011, 2009, 2005, 2001). Cela signifie que spontanément la baisse de la contribution des hydrocarbures est jugulée par l'augmentation de la contribution des autres activités! Comment se fait-il que d'une année à l'autre le PIBh augmente ou baisse sans rapport explicite avec les variations de la VA hydrocarbures ? Quelle explication donner à ce phénomène où la VA hors hydrocarbures oscille de manière non régulière comme par exemple dans la période 2010/2014? Il n'ya aucune proportionnalité entre les deux grandeurs considérées. Est-ce un problème de confection de chiffres !

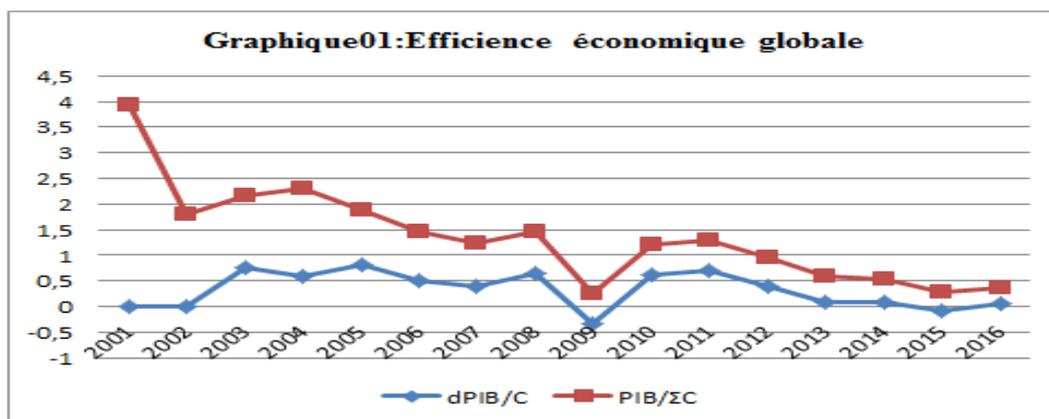
Observons tout de même que l'efficience marginale des engagements est inférieure à l'unité : autrement tout dinar investi dans la production rapporte moins que son équivalent. L'économie travaille à perte et encourt ainsi de l'endettement à l'égard de la banque d'Algérie par trésor public interposé. Les ratios seraient encore plus catastrophiques si l'on considère que la branche hydrocarbures s'autofinance et que les crédits sont destinés aux activités économiques hors cette branche. L'efficience globale (PIB/ΣC) tout comme l'efficience marginale (dPIB/C) des crédits sont inférieures à l'unité et parfois négatives. Ainsi quelle que soit l'optique d'analyse, abstraction faite du taux d'intérêt (i), des annuités et du bénéfice (π),

tout dinar accordé par l'Etat à l'économie ne produit, en valeur ou en produit, que quelques centimes notamment en fin de période : en tout cas moins que son équivalent. L'investissement ne couvre pas tout à fait les coûts des facteurs sachant que, en théorie, la valeur marginale de V.A devrait être l'équivalent de la somme de ces coûts.

Tableau n° 7 : Efficience économique globale (unité = 10⁹ DA)

Agrégats année	PIB	dPIB	VA hydrocarbures	PIBh	C	dPIB/C	Σ C	PIB/ΣC
2001	4.230	/	1.480	2.750	1.080	/	1.080	3,92
2002	4.220	-10	3.400	820	1.260	-0,001	2.340	1,80
2003	5.250	+1030	3.380	1.870	1.380	0,75	3.720	1,41
2004	6.150	+900	3.830	2.320	1.530	0,60	5.250	1,71
2005	7.560	+1410	3.410	4.150	1.780	0,80	7.030	1,08
2006	8.500	+940	4.620	3.880	1.900	0,50	8.930	0,95
2007	9.350	+850	4.190	5.160	2.200	0,39	11.130	0,84
2008	11.040	+1690	6.050	4.990	2.600	0,65	13.730	0,80
2009	9.970	-1070	3.200	6.770	3.080	-0,35	16.810	0,60
2010	11.990	+2020	7.810	4.180	3.270	0,62	20.080	0,60
2011	14.590	+2600	5.310	9.280	3.720	0,70	23.800	0,60
2012	16.210	+1620	10.670	5.540	4.300	0,38	28.100	0,58
2013	16.640	+430	5.020	11.620	5.160	0,08	33.260	0,50
2014	17.200	+560	12.550	4.650	6.500	0,09	39.760	0,43
2015	16.600	-600			7.280	-0,08	47.040	0,35
2016	17.080	+480			7.980	0,06	55.020	0,31

Sources/ ONS +Banque algérienne. PIBh = hors Hydrocarbures ; C = Crédits annuels à l'économie ; Σ C = Cumul des crédits.. dPIB = variation PIB ; dPIB/C=efficience marginale macroéconomique ; PIB/ΣC = efficience macroéconomique des crédits alloués.



Et dans de telles conditions quel est intrinsèquement l'apport de l'entreprise privée ou secteur économique privé ? Autrement dit quelle est l'efficacité économique du secteur privé?

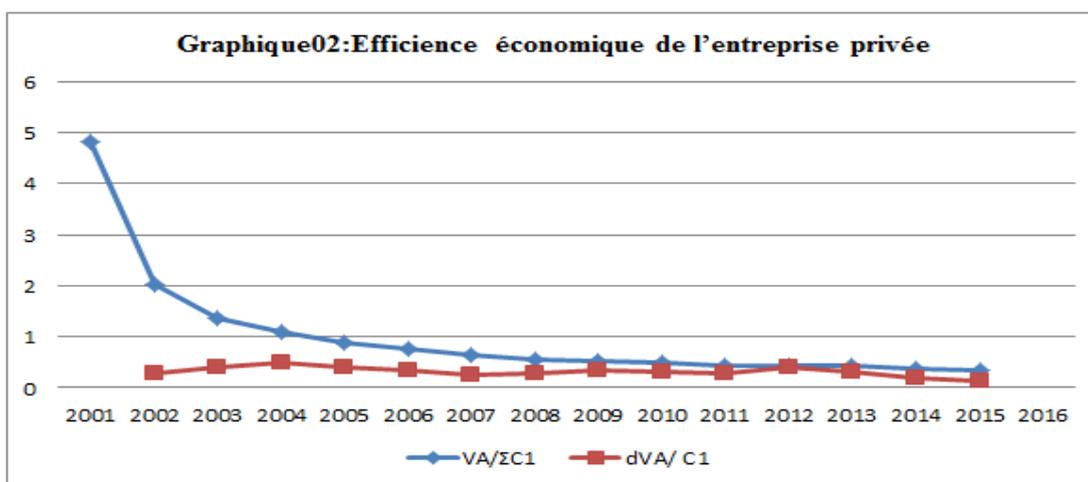
Pour le savoir il suffit de rapporter la variation de sa VA aux crédits qui lui ont été accordés à la date correspondante pour connaître son efficacité marginale d'une part. Et mieux encore, en considérant qu'il n'y a pas d'amortissement (le secteur fonctionne avec un outil vétuste), rapportons la VA au cumul des crédits alloués pour connaître l'efficacité réelle d'autre part.

Le tableau suivant révèle que l'efficacité marginale ($dVA/C1$), qui n'est rien d'autre que la variation de la VA par rapport aux crédits accordés, est très insignifiante : tout dinar engagé dans l'année par le secteur, sachant que tout le fonctionnement de l'économie nationale s'opère à raison du crédit public, ne rapporte en tout et pour tout qu'un équivalent moyen annuel de 0.30 dinar.

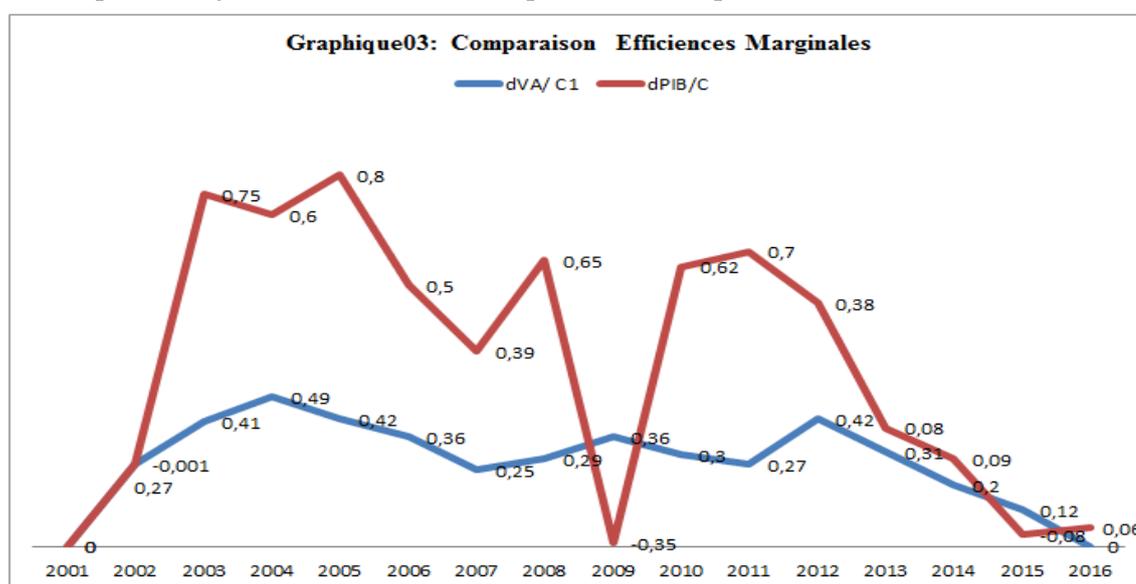
Tableau n° 8 Efficience économique de l'entreprise privée (unité =10⁹ DA)

Agrégats année	VA secteur privé	dVA	C1	Σ C1	VA/ΣC1	dVA/ C1
2001	1.643	/	340	340	4,83	/
2002	1.800	157	550	890	2,02	0,27
2003	2.040	240	590	1.480	1,38	0,41
2004	2.370	330	670	2.150	1,10	0,49
2005	2.750	380	900	3.050	0,90	0,42
2006	3.130	380	1.060	4.110	0,76	0,36
2007	3.430	300	1.210	5.320	0,64	0,25
2008	3.830	400	1.400	6.720	0,57	0,29
2009	4.400	570	1.600	8.320	0,53	0,36
2010	4.940	540	1.800	10.120	0,49	0,30
2011	5.480	540	1.980	12.100	0,45	0,27
2012	6.420	940	2.250	14.350	0,45	0,42
2013	7.270	850	2.720	17.070	0,43	0,31
2014	7.880	610	3.120	20.190	0,39	0,20
2015	8.310	430	3.600	23.790	0,35	0,12
2016			4.000	27.790		

SOURCES/ ONS +Banque algérienne ; C1 = crédits au privé ; Σ C1 = cumul crédits ; VA/ΣC1= ratio efficience ; dVA = variation de la valeur ajoutée ; dVA/ C1= Ratio d'efficience marginale.



En termes de comparaison l'efficacité marginale globale, quoique irrégulière et parfois négative même, reste bien supérieure à celle privée.



A partir de ce déficit chronique les entreprises, dans leur majorité de très petite taille et mal outillées, ne peuvent rivaliser avec les grandes entreprises, nationales ou étrangères, pour prétendre participer aux grands projets publics générateurs de revenus assez importants. Cet effet d'éviction s'ajoute aux autres facteurs défavorables pour freiner la croissance même de ces entreprises.

Quelle est donc la motivation de l'Etat à accorder autant de crédits qui s'avèrent non rentables d'une part, et quelle est celle de l'entrepreneur privé à y recourir d'autre part.

3. contexte d'évolution et Enjeux:

L'embellie financière générée par la hausse des prix des hydrocarbures (2001/2009) et l'ouverture au commerce international ont accéléré la croissance du volume des importations. Des importations qui pour la plupart, c'est chose notoire, sont de mauvaises qualités et de douteuses conformités (des contrefaçons en

particuliers les pièces de rechange) et donc ne peuvent satisfaire qu'au seuil minimal les besoins de consommation et de production et ainsi de la maintenance technique de l'outil de production. Mais étant donné la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages et celle de la capacité de s'autofinancer des entreprises, au sortir d'une crise à la fois politico-sociale (1990/1999) et concomitante aux conditionnalités du plan de l'ajustement structurel imposé par le FMI en vue du rééchelonnement de la dette étrangère (1994), les importations effectuées à partir de l'année 2000 ne pouvaient être facilement écoulées.

3.1 Le boni.

C'est ainsi que l'amoncellement de ces importations a, non seulement, entraîné la construction d'une infrastructure conséquente et de "ports secs", mais a poussé, pour leur écoulement, à faire pression sur les gouvernements. Une pression qui va d'abord justifier la poursuite de cette activité siphonneuse de la rente pétrolière. Et ensuite une pression qui va faire élaborer aux gouvernements des politiques économiques tout juste de conjoncture.

Aussi les pouvoirs publics, ainsi contraints, ouvrent-ils la voie de l'accès facile et massif au crédit bancaire et prônent-ils la résorption du chômage par le truchement de la politique de la promotion de l'entreprise privée en particulier au profit des jeunes chômeurs.

Examinons pour cela ce que donne la relation importations- crédits alloués au secteur économique privé et rapportons le rythme de croissance des importations à celui des crédits.

En Algérie l'entreprise est une entité entièrement dépendante de la providence et prodigalité (dans ses deux sens enclin à trop de dépenses et à être trop présent¹) de l'Etat : exonération, subvention, crédit, prêt, accompagnement, étude technique et économique amenant le bénéficiaire - futur entrepreneur- à ne faire qu'apposer sa signature comme approbation des bienfaits ainsi prodigués qui lui viennent gracieusement ou providentiellement². Cet exercice providentiel porte à la fois sur la nouvelle entreprise ou promotion de l'entrepreneuriat, en genre et en nombre, et sur l'existant à savoir l'entreprise publique ou celle privée qui reste à dominance type entreprise familiale ou petite entreprise.

¹ Voir le dictionnaire Larousse.

² Alors que l'Etat providence keynésien ne va tout de même pas jusqu'à ces limites mais se contente de distribution des avances et de commandes moyennant contrepartie. Ce n'est pas non plus de la socialisation de l'investissement mais un *boni* de la couverture sociale individuelle.

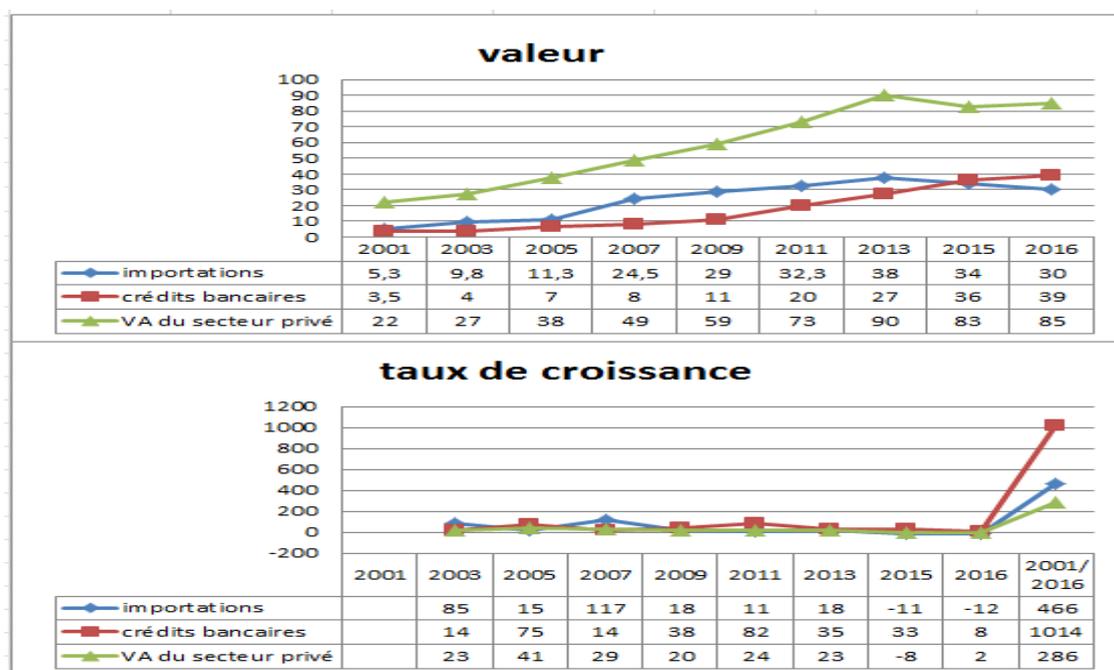
Tableau n°9 Rythme des importations conjugué au rythme des crédits économiques accordés au privé.

Catégories année	importations destinés production		crédits bancaires accordés au secteur privé		VA du secteur privé	
	Valeur 10 ⁹ \$	Croissance%	Valeur 10 ⁹ \$*	Croissance%	Valeur 10 ⁹ \$	Croissance%
2001	05.3	/	03.5	/	22	/
2003	09.8	85	04.0	14	27	23
2005	11.3	15	07.	75	38	41
2007	24.5	117	08.0	14	49	29
2009	29.0	18	11.0	38	59	20
2011	32.3	11	20	82	73	24
2013	38.0	18	27	35	90	23
2015	34.0	-11	36	33	83	-08
2016	30.0	-12	39	08	85**	02
2001/216	/	466	/	1014		286

Source : banque Algérie (bulletin trimestriel n°38/jin2017 ; série rétrospective) + ONS ;

* estimation grossière, mais reste proche de la réalité, à partir d'un taux de change variant entre 70 et 100 ; \$ = dollar ; ** estimation pour l'année.

C'est une création à dessein économique et politique initiée par les pouvoirs publics. Elle est d'ordre économique parce que se veut comme moyen de relance de l'économie nationale qui vient de recevoir des coups de sappe et de la "décennie noire" et du P.A.S faisant ainsi disparaître du tissu économique d'entières entités de production de biens économiques. Elle est aussi d'ordre politique parce que l'initiative a pour but d'apaiser les tensions, entre partis, et montrer tous les bienfaits de la paix sociale.



Cependant dans la pratique cette louable initiative est détournée de ses objectifs premiers et vidée de son sens primordial. Elle l'est ainsi par la concomitance, à son avènement, de l'ouverture plutôt commercial -et à fortiori au commerce international- qu'à l'ouverture économique et initiative privée. Car ces dernières- ouverture économique et initiative privée ou en gros une économie aux principes marchands -consisteraient, dans ce cas, à faire bénéficier le secteur privé de certains avantages, exemple baisse très prononcée des tarifs d'imposition fiscale, et appliquer le principe du "laisser faire laisser aller" *intra muros*. Et par conséquent elles ne porteraient atteinte ni à l'économie nationale ni au budget de l'Etat destiné principalement à l'offre des biens publics et autres infrastructures publiques à même de faire croître la productivité du travail qui profiterait à son tour à l'entreprise. Et ainsi cette initiative publique serait contraire au fait de doter l'entrepreneur de cette capacité inespérée de pouvoir "aspérer toute l'importation" tout en devenant débiteur à l'égard, non de l'importateur qui a déjà encaissé ses montants, mais de la banque publique qui devient à l'instant, dès l'octroi du crédit, déficitaire potentielle. En outre le projet de création d'entreprise ne relève pas de l'initiative privée de son promoteur, tel que le prône le FMI¹ pour de meilleurs résultats économique et financier, mais lui est dicté, par des services dits compétents d'intermédiation publique (ANSEJ par exemple).

Et c'est ainsi qu'en effet plus de 10 milliards de dollars sont importés annuellement en bien d'équipement² depuis l'année 2000.

Comme l'entreprise publique, déjà outillée, ne peut absorber cette masse de "équipements" importée et destinée à la production et que l'entreprise privée existante, étant donné son domaine d'activité –artisanale et/ ou commercial- et sa capacité d'investissement³ très faible, ne pouvait non plus concourir à l'absorption des importations et aux risques d'entassement et d'amoncellement de celles-ci, dans les ports et par conséquent de leur diminution, il va y avoir pression. La pression va s'exercer sur le gouvernement pour qu'il vienne à initier l'opération (et non la politique ou stratégie!) "emploi des jeunes" par le truchement de création de la petite entreprise. Une opération qui en soi est un avantage certain très bénéfique à trois titres :

-desserrer l'étau du chômage en particulier des jeunes et des diplômés universitaire, et permettre ainsi l'éclosion de talents,

-diversifier les activités économiques par la densification du tissu économique et industriel du pays par la multiplication d'entreprises productrices de richesses et créatrices de postes de travail ;

-d'augmenter le capital crédibilité et légitimité du pouvoir en place qui semble œuvrer ainsi à l'essor économique et social du pays.

S'aurait été la propulsion vers l'avant de l'économie nationale, et l'expression de la star-up par excellence, n'étaient-ce les contraintes et paradoxes "évidents" qui marquent cette initiative.

¹ IMF Country Report No. 17/141 Algeria 2017 Article IV Consultation p.19.

² Voir *in* précédemment ce qu'est un bien d'équipement dans la structure des importations algériennes. Et quand bien même et en dépit de cela il est mené une politique d'équipement du tissu économique par les importations au lieu d'instituer une politique d'industrialisation par les exportations comme le font les pays émergents en particulier asiatiques (conférer article Philip S. Golub & Philippe Rekaewicz "Chine, le géant émergent Le prix de l'ouverture commerciale" *in* l'Atlas du Monde Diplomatique 2003.)

³ Voir recensement économique 2011 (ONS)

En effet pour ce faire toute une administration d'intermédiation comme partie prenante – entre le vendeur des équipements, le banquier et le "pauvre" entrepreneur - est montée pour proposer au jeune chômeur de devenir entrepreneur ! Une administration, avec son carcan bureaucratique (voire opinions des chefs d'entreprise (B.I.S 2017), qui se substitue ainsi au marché en suggérant à l'entrepreneur et en l'obligeant à opter pour l'activité et l'équipement disponibles à acquérir par crédit bancaire.

3.2 L'entreprise une organisation sans âme.

Ce ne sont donc pas les opportunités économiques, qui inciteraient à entreprendre, mais bel et bien les motivations commerciales des protagonistes à l'ouverture au commerce international qui obligent et font l'apparition de la nouvelle entreprise. Par conséquent l'entrepreneur ainsi créé est en quelque sorte "invité" à remplir non pas sa propre mission, celle d'exprimer ses talents pour acquérir un revenu en conséquence du risque à encourir, mais à exécuter celle d'un tiers X mettant en vente une marchandise, en participant à l'écoulement du produit importé. Ainsi frustré de la réalisation de ses aspirations et de ses prétentions il va rester quand même optimiste pour saisir les opportunités du marché. Mais cet optimisme est à son tour vite dissipé par de nouveaux handicaps qui vont freiner l'élan de l'entrepreneur à savoir : où trouver les sources de financement pour couvrir les frais d'établissement et de fonctionnement, d'une part, et comment faire face à la concurrence déloyale exercée par le secteur informel et les importations, d'autre part!

L'entreprise n'est ainsi rien d'autre qu'un espace sans âme où grouillent quelques individus et des moyens matériels.

Ce qui présage déjà de cette proposition est d'examiner (voir tableau et graphiques précédents) ce que montre le parallèle entre le rythme de croissance des importations, des crédits accordés au secteur économique privé et la croissance de la VA de ce même secteur. En effet tandis que les importations ont cru entre 2001 et 2016 de 466% les crédits l'ont été de 1.014 pour une croissance très modeste de la VA de 286 ; un rythme qui n'arrive à suivre ni celui des crédits et encore moins celui des inputs. Pis encore les importations relativement, d'année en année, baissent *a contrario* d'une croissance soutenue des crédits et d'une quasi stagnation de la V.A.

C'est là un processus qui, tôt ou tard mais plutôt tôt que tard, finit par entraîner l'entrepreneur vers un endettement insupportable. En effet la procédure d'initialisation, ou du lancement, du projet n'est pas sans inconvénient majeur. Le fameux 10% d'apport personnel, pour compléter les 90% de crédit avancé par l'Etat et la banque, est déjà un endettement en soi. Par ailleurs il faut ajouter à cet apport que le capital de départ et la trésorerie sont nuls. Ainsi la triangulation s'avère un exercice très acrobatique : emprunter pour l'apport initial, emprunter auprès de la banque publique pour l'achat du matériel et encore une fois emprunter (il n'a jamais travaillé et ne dispose d'aucun capital initial si ce n'est celui de sa santé) pour les frais d'installation, d'agencement et de fonctionnement de son entreprise. Un cumul d'emprunts qui n'est rien d'autre qu'un cumul de dettes. Et en cas de non remboursement, cet endettement se traduit, à une échelle macroéconomique, par de l'inflation renchérissant par là la dette et donc pousse, la concurrence déloyale aidant, à l'incapacité totale de remboursement et par suite d'encourir un refus d'octroi de crédit supplémentaire... un cercle infernal qui se traduit par de la faillite et qui finit par la fermeture d'entreprise. Toutefois ce dernier fait est atténué par la création de multiples fonds de garantie pour permettre à l'entreprise de continuer à survivre tels que le fonds de caution mutuelle de garantie risque/crédit des investissements des chômeurs (35/50ans), le fonds de caution mutuelle de garantie risque/crédit des jeunes promoteurs, le fonds de garantie mutuelle des microcrédits, ...des fonds qui n'existent

que par la consistance de la fiscalité pétrolière d'où mis sous menace perpétuelle des chutes des prix des hydrocarbures sur le marché international.

Cette hypothèse ou prédiction de faillite inéluctable de l'entreprise, ainsi configurée, est corroborée par certaines statistiques bancaires à travers les incapacités de remboursement¹ de crédits de l'emprunteur et par conséquent disparition ou reconversion d'activités, en activités commerciales, comme relevé à travers les indicateurs précédemment calculés.

Conclusion

Tout le débat actuel dans ses aspects politique, économique, sociologique et académique est centré sur l'entreprise laquelle devrait être chaînon de la croissance et de la diversification économique. L'entreprise devient, au regard de tous, un outil pour faire sortir l'économie algérienne du ghetto de la dépendance du marché extérieur des hydrocarbures en tant que seule matière première exportable et seule source de financement. Mais en oubliant toutefois que les hydrocarbures en eux mêmes sont une richesse inépuisable de production et de diversification économiques : regarder plutôt la transformation industrielle des hydrocarbures qui va de la bouteille en plastique aux lunettes en passant par les articles de sport... Pas moins de 6000 produits sont fabriqués à partir du pétrole : d'abord les essences, les polymères, produits chimiques et organiques, engrais, nylon et plastique, caoutchouc, ... Il y a là la matière première qui est négligée, par la stratégie de développement économique, pour lui substituer l'importation, censée bâtir l'entreprise laquelle reste sans base pérenne, et en cherchant à associer le capital vorace étranger au lieu et place de faire de Sonatrach² en tant qu'entreprise motrice industrielle de l'économie nationale. Importation et capital étranger sont deux mamelles de la dépendance par rapport à l'étranger qui remplacera celle des hydrocarbures augmentée d'un risque non maîtrisable. Autant dire une vulnérabilité économique de plus! Les importations s'effectuent hors cadre stratégique pour être associées au montage industriel de seconde zone de produits déjà devenus obsolètes par les nouvelles technologies et techniques de production à l'échelle monde : l'histoire industrielle de l'Algérie ne fait que se répéter au cours des cycles des réformes entreprises³.

L'entreprise, à de rares exceptions près, n'en fait que pâtir de la conjugaison de ces facteurs, en particulier des conditions de dumping généralisé, pour ne prétendre qu'à survivre au lieu de tendre à croître et à prospérer.

Cette expérience de politique de l'entreprise aidée, subventions –crédits sans remboursement –exonération, et autres facilités... a montré ses limites et faiblesses. Seule, à l'instar de ce qui s'opère ailleurs dans le monde et comme le montre l'histoire économique des pays émergents, la manipulation de la fiscalité interne par un impôt approprié, "contextualisé" et non discriminant à l'égard de toutes les entreprises, anciennes comme nouvelles, peut amener à promouvoir l'entreprise durable.

Bibliographie :

- Arlotto Jacques *et al.* "Très petite entreprise et croissance : à la découverte d'un continent inexploré", *Management & Avenir* 2011/3 (n° 43), p. 16-36.

¹ Comme par exemple le microcrédit pour activités artisanales n'est remboursé, selon certaines sources et rapports officiels, qu'à hauteur des 35%.

² Voir notre article "conditions primaires du développement et commerce international ..." in revue des sciences et technologie n°4/ 2008/ ANDRU/Alger ; ou encore "éléments de mesure de l'impact de la libéralisation" in les cahiers du MECAS 2007/4 FSEG /Tlemcen.

³ Voir à ce propos notre article "choix de politique économique... expliquer le retard économique" in les cahiers du CREAD n°115/ 2016 Alger.

- Chanut-Guieu Cécile, Guieu Gilles, “ Stratégie et structuration des trajectoires d'hyper croissance des PME. Une étude de cas comparative” *Management & Avenir* 2011/3 (n° 43) p. 37-56.
- Lasch Frank et Leroy Frédéric et Yami Saïd “les déterminants de la survie et de la croissance des start-up TIC” *Revue française de gestion* 2005/2 (n° 155).
- Lesourne Jacques “Modèles de croissance de l'entreprise” (Dunod, 1972)
 - Prokopenko J. “gérer la productivité” BIT /Genève 1990.
- B.I.T “la promotion d'entreprises durables” rapport IV conférence internationale du travail Genève 2007.
- ONS : diverses sources.
- Banque d'Algérie : bulletins statistiques.
- Ministère de l'industrie : bulletins d'information statistique.
- IMF Country Report No. 17/141 Algeria 2017 Article IV Consultation.